

## LA FERME ET LA CAMPAGNE

## HUMIDITÉ DES MURS.—CONSERVATION DES PIEUX.—SOL D'ATELIER

*Moyen de combattre l'humidité d'un mur.*—Rien autre chose à faire, pour enlever l'humidité d'un mur, surtout si elle est permanente, que d'en faire disparaître la cause, si c'est possible, mais on peut en atténuer l'effet en employant le moyen suivant qui réussit très bien. On cloue sur le mur de petits tasseaux carrés, lesquels supporteront des porte-tapisserie ou cadres en bois, sapin ou autre,—il serait prudent de tremper préalablement ces bois dans une dissolution de sulfate de cuivre,—ensuite on fixe une toile que l'on badigeonne grassement avec de la gélatine bichromatée, 2 p. 100 environ de bichromate de potasse ; sur la toile, on colle un premier papier, également imprégné des deux côtés, de la gélatine au bichromate ; quand le tout est très sec, on y adapte la tenture étoffée ou papier, en ayant soin de percer quelques trous avec une grosse aiguille, de préférence dans un dessin du papier, afin de provoquer la circulation de l'air ambiant entre le mur et la tenture. D'ailleurs le papier préparé au bichromate est absolument imperméable à l'eau. Il est indispensable que les opérations ci-dessus soient faites en pleine lumière et d'un seul coup : si la gélatine se refroidit après avoir vu la lumière, elle sera insoluble même en l'eau chaude.

*Autre procédé.*—Il suffit, pour arrêter absolument l'eau dans son ascension dans un mur, d'interposer une feuille de plomb de si faible épaisseur qu'elle soit, ou encore une couche de ciment de 7 à 8 lignes d'épaisseur entre deux assises ou rangs de briques ou moellons à la base du mur ; l'eau, qui cause en effet ces détériorations, provient, neuf fois sur dix, du sol, et est ainsi entièrement supprimée. Si le mur était adossé à un terrain contenant une couche aquifère et formait un mur de soutènement ayant une face en contact avec le terrain indiqué, la question changerait évidemment et il faudrait cimenter complètement *en outre* la face *extérieure* en contact avec le terrain sur toute sa superficie et encore ne répondrais-je de rien.

*Préserver une chambre contre l'humidité.*—Voici un procédé recommandé par Raspail pour empêcher l'humidité : 1o sur le parquet ; 2o sur les murs d'un appartement situé au rez-de-chaussée :

1o On refait le pavé avec environ 6 pouces de mâchefer et de poussière de charbon. On étend ensuite une couche d'asphalte d'un pouce, et on place les carreaux par-dessus.

2o Les murs étant crépis à plâtre, on les enduit de la composition suivante :

Cire jaune..... 7 oz.  
Essence de térébenthine... 8 lbs

On chauffe ensuite le mur pour le sécher. On procède par fractions du mur en ayant soin d'enduire avec un pinceau, à mesure que le plâtre sèche. Tenir la composition sur la cendre chaude.

Pour préserver les murs de l'humidité, on peut encore employer le feutre hydrofuge, fabriqué spécialement pour cet usage, par M. D. Chaigneau, fabricant de feutres végétaux à Bordeaux.

Pour arrêter l'humidité des murs crépis au plâtre, on les enduit de la composition suivante :

Cire jaune..... 3½ oz.  
Essence de térébenthine... 8 lbs

On tient la composition sur des cendres chaudes, on chauffe d'abord avec une coquille pleine de charbons ardents une certaine surface du mur ; quand on juge que ce pan du mur est assez sec, on y étend la composition avec un gros pinceau ; elle pénétrera dans le mur ; on recommence ainsi à la place suivante, en ayant soin d'observer que la cire ne s'arrête pas à la surface. Quand tout est fini, on peut peindre ou tapisser le mur sans craindre l'humidité ; ce moyen est infailible.

*Pour empêcher l'humidité des façades du côté de l'ouest.*—Enduire les façades de ciment Portland d'abord, puis les peindre avec de la peinture dite imperméable de R. Gay, de Londres.

*Enduit pour les murs et les plafonds.*—On commence à employer, en Amérique, la stéatite (silicate de magnésie) pulvérisée pour revêtir les murs et les plafonds. Cette substance prend un beau poli, a une jolie couleur gris perle et donne une surface excellente pour recevoir la peinture, soit à l'huile, soit à la détrempe. Un revêtement de stéatite ne se fendille pas et ne

s'écorne quo très difficilement aux encoignures. C'est un non-conducteur de la chaleur, on peut le laver à grande eau sans qu'il absorbe l'humidité et on peut y planter des clous en toute sécurité. La chaleur et l'humidité ne lui font exhaler aucune mauvaise odeur et il ne jaunit pas en vieillissant. Enfin cet enduit semble spécialement adapté aux hôpitaux, aux fabriques, aux caves, aux marchés, etc.

*Conservations des pieux, échelas, tuteurs, etc.*—Tous les bois que l'on enfonce en terre, tels que les poteaux, les pieux, les tuteurs, les échelas, se trouvent dans un milieu humide, à l'accès de l'air, parmi plus ou moins de matières organiques qui se décomposent ; en un mot, dans des conditions favorables à leur prompt altération. On peut prolonger de beaucoup la durée des bois destinés à séjourner dans le sol en les soumettant d'abord à un commencement de carbonisation, il suffit de les mettre pendant quelques instants dans un feu clair de façon à ce que la surface seulement ait commencé à être réduite en charbon. On ne fait subir cette opération qu'à la partie qui doit pénétrer dans le sol et à quelques centimètres au-dessus. Quant à la partie qui doit rester à l'air, on la recouvre de deux ou trois couches de goudron de houille (de coaltar) que l'on se procure facilement soit dans les usines à gaz, soit chez les droguistes. Le goudron de houille doit être employé à chaud, et il prendra d'autant mieux que le bois sur lequel on l'applique sera plus sec.

On a toujours considéré comme très difficile de prévenir la pourriture des bois dans la terre ; mais suivant *The British Farmer's Gazette*, une simple précaution, ne coûtant ni travail ni argent, augmenterait de 50 pour 100 la durée du bois mis en terre.

C'est simplement en mettant le bois en terre, dans le sens opposé à celui dans lequel il a poussé, que l'on obtiendrait ce remarquable résultat.

Des expériences ont été faites et des morceaux de chêne, placés en terre dans le même sens qu'ils avaient en poussant, ont été pourris après douze années, tandis que d'autres pièces du même arbre placées à contre-sens ne donnaient pas signe de moisissure plusieurs années après. Le principe de ce procédé tient à ce que les tubes capillaires des bois doivent être placés en sens opposé à la marche de la moisissure, qui se ferait dans le même sens.

*Sol d'atelier économique.*—Pour faire un sol d'atelier économique et très résistant, on peut employer le moyen suivant, dont on se sert exclusivement à la campagne pour établir le sol des granges où l'on bat le blé, et qui a toujours donné de très bons résultats. Le sol était nivelé convenablement, puis arrosé, on y étend un mélange de chaux délitée à l'air (1re partie) et d'argile (2e parties), aussi uniformément que possible ; on mouille fortement pour que la liaison de ces deux substances puisse se faire ; au bout de deux ou trois jours, on bat ce mortier, au moyen d'une *demoiselle*, semblable à celle qui sert à écraser le plâtre, et cela pendant quelques jours, jusqu'à ce que le sol ne prouve plus d'empreintes. On le laisse bien sécher.

Mélangez du mâchefer avec un mortier de chaux, étendez-en sur le sol de l'atelier une couche d'environ 12 pouces ; pilonnez, puis recouvrez d'une couche plus mince du même mélange, mais composé de mâchefer écrasé en petits morceaux : pilonnez et laissez sécher. Pour cette seconde couche il faut augmenter un peu la chaux.

*Conservation des cordes, toiles, bâches, sacs, etc.*—Pour donner une plus grande durée aux cordes, toiles, bâches, sacs, etc., on peut employer le procédé suivant : On place ces objets dans un four ayant conservé encore un peu de chaleur, de façon à les faire complètement sécher. Ensuite on les met à tremper pendant deux jours dans un baquet ou une cuve dans laquelle on a mis à dissoudre de la couperose bleue (du sulfate de cuivre). Les objets sont ensuite retirés, mis à sécher, et dès lors sont prêts à servir. C'est à ce mode de préparation qu'est due la couleur bleue ou verte d'un grand nombre de bâches, de sacs préparés dans des manufactures spéciales.

*Herbes dans les cours.*—M. Metzger, chimiste à Josefsthaz, nous écrit : " Un moyen très simple d'empêcher l'herbe de pousser dans une cour consiste à y répandre du tan."

*Autre recette.*—On commence par arracher l'herbe avec un couteau ou un crochet, puis on verse entre les pavés du goudron de houille. J'ai fait faire cette opération au mois de juin dernier dans une cour qui était envahie par les mauvaises herbes. Depuis, elle est restée parfaitement propre."